

Consultez ce mail [dans votre navigateur](#)



We Tourisme

[QUI SOMMES-NOUS ?](#) [NOS RUBRIQUES](#) [NOS ARCHIVES](#) [NOUS CONTACTER](#)

Un œil permanent sur les bonnes pratiques et la **communication touristique** des professionnels

Une sélection des meilleures communications touristiques, un agrégateur de contenu unique en son genre.

Une information relayée par des journalistes spécialisés.

L'actualité du tourisme dans votre poche pour seulement 72€/an.



WeTourisme
vous invite sur

le blog et Twitter

#WeTourisme

www.wetourisme-leblog.com

WeTourisme #248 - Jeudi 31 mai 2018



Sur le podium

Le palmarès du Pavillon Bleu

Trois cent quatre-vingt-dix-neuf plages, sur 186 communes, et 107 ports français affichent cette année le label « Pavillon Bleu », synonyme d'engagement environnemental. Il récompense notamment les efforts faits pour la qualité des eaux de baignade pour l'été 2018 (assainissement, qualité de l'eau, absence de rejets polluants).

Le label est décerné par Teragir (ex-Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe) aux communes et ports qui présentent un dossier de candidature.

Le palmarès 2018 affiche 18 nouvelles communes et 9 nouveaux ports de plaisance comme celui de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône) ou de Solenzara (Corse), (*lire sous la rubrique We-TIC/L'Infographie*).

Avec 506 sites labellisés, la France est le troisième pays avec le plus grand nombre de lauréats derrière l'Espagne (691) et la Grèce (534).

Un sondage de l'institut BVA montre que 67 % des Français connaissent le Pavillon Bleu et qu'il pourrait inciter 81 % des Français dans leur choix de lieu de vacances. Selon 8 Français sur 10, le Pavillon Bleu est une garantie de propreté des plages et de la qualité des eaux.

<http://www.pavillonbleu.org/table/palmares-2018>



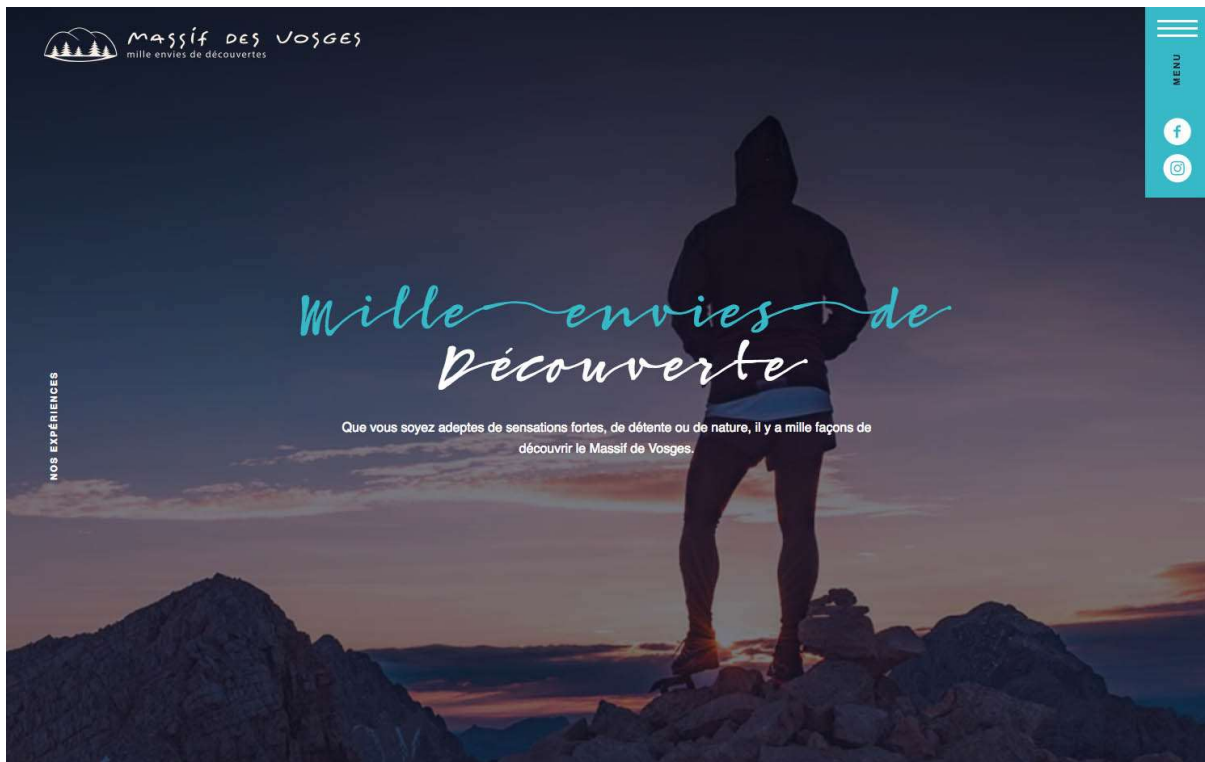
PAVILLON BLEU



News

La destination Massif des Vosges lance son nouveau site Internet expérientiel illustrant l'âme de la destination, accompagné par une campagne de communication de mi-mai à la fin de l'année. Le contenu de ce site immersif propose trente expériences à vivre autour de cinq thématiques (en pleine nature, séjours en famille, découvertes insolites, instants de détente, échappées hivernales). Le site comporte un « social wall » Instagram, une Web TV avec plus de cinquante vidéos et reportages et une rubrique dédiée aux expériences vécues par une vingtaine de blogueurs français et internationaux. S'y ajoutent un jeu-concours permettant de gagner un séjour, la mise en valeur du magazine partenaire *Montagnes des Vosges* et le renvoi vers les réseaux sociaux du massif et son site d'information.

www.explore.massif-des-vosges.com



Après un lancement à Paris et en Provence l'année dernière, Airbnb étend aujourd'hui ses « Expériences » à tout le territoire français, ouvrant la possibilité à ses utilisateurs hôtes de réaliser des activités inédites avec les voyageurs, dans le but de faire découvrir une destination de manière authentique.

En un an, le nombre de ces « Expériences » a été multiplié par 7 ; elles vont de la chasse aux truffes au shopping vintage en passant par une visite des calanques en voilier.

Très prochainement, la collection sera étoffée par les centaines de projets soumis par des hôtes partout en France, notamment au Pays basque, dans le Morbihan, à Grenoble, à Montpellier, ou encore à Nancy.

Plus de 700 « Expériences » sont désormais disponibles en France sur Airbnb.

Le voyageur type paie 53 € par expérience et par personne en France.



Hunting Town lance trois chasses au (vrai) trésor dans les rues pavées de Bordeaux, le week-end des 9 et 10 juin. Pendant deux jours, messages codés, images à décrypter et autres énigmes seront disséminés sur le site Internet www.hunting-town.com et ses réseaux sociaux. Les apprentis-enquêteurs devront déchiffrer tous les indices pour tenter de retrouver l'un des trois autocollants, chacun d'une valeur de 1 000 €, cachés dans la ville.



© HuntingTown.



Bonne pratique

Une écobarge de dépollution à Port Camargue

En juillet 2017, le port de plaisance de Port Camargue/Le Grau-du-Roi a lancé « Cleanerblue », une écobarge contribuant à la propreté du port et des eaux, ainsi qu'à la qualité d'accueil des plaisanciers.

Ce service de collecte des eaux usées et des eaux de cale sillonne le port et les marinas à la rencontre des bateaux toute l'année et, en période estivale, tous les jours de 7 heures à 20 heures. Il est accessible gratuitement aux plaisanciers du port public et des marinas, ainsi qu'aux plaisanciers en escale. De juillet à octobre 2017, 13 600 litres ont été prélevés sur 107 bateaux.

Par ailleurs, la barge parcourt le plan d'eau toute la journée (port public et marinas) afin de recueillir les macro-déchets flottants. En 2017, 156 sacs de macro-déchets ont ainsi été récoltés pour un volume de 15 600 litres.

www.portcamargue.com



Zoom sur...

Port Camargue : un pionnier de la gestion environnementale

- Premier port de plaisance d'Europe, Port Camargue accueille près de 5 000 bateaux en places à l'année, dont 2 761 en port public et 2 239 en marinas (200 places sont réservées à l'escale).
- La mise en place de la gestion des déchets et des pollutions provenant de l'activité portuaire a été réalisée de 1998 à 2004 dans le cadre de la démarche « Opération Ports Propres en Languedoc-Roussillon » et de la certification ISO 14001 pour la gestion environnementale du port. Port Camargue/Le Grau-du-Roi est labellisé « Pavillon Bleu ».
- Port Camargue met à disposition des plaisanciers une pompe de récupération des eaux usées (grises et noires). Pour les bateaux ne disposant pas d'une caisse à eaux noires, la capitainerie a aménagé huit blocs sanitaires.
- Une pompe de collecte des eaux de cale est disponible sur le quai d'avitaillement et la capitainerie remet gratuitement, à chaque plaisancier qui en fait la demande, un kit anti-pollution à placer au fond de la cale pour capter les hydrocarbures.
- Tous les équipements portuaires pour gérer les déchets et les pollutions sont en accès libre et gratuit.



Ils communiquent

La nouvelle identité visuelle de l'office de tourisme de Creil Sud Oise

Le nouvel office de tourisme Creil Sud Oise, né de la fusion en janvier 2018 de la Maison du tourisme de la communauté d'agglomération creilloise et de l'office de tourisme Pierre Sud Oise,

souhaite donner une nouvelle image dynamique du territoire avec l'accroche Explorez Creil Sud Oise. Il a fait appel pour la création de sa nouvelle identité visuelle à l'agence Duo Design qui a conçu le logo de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise. On y retrouve les quatre couleurs : bleu pour le fluvial, noir pour le patrimoine industriel, jaune pour le patrimoine bâti, et vert pour la nature, le tourisme vert.

Une charte graphique est en cours de création. Elle est pensée afin de mettre en valeur l'expérience du visiteur sur le territoire à travers des promesses comme se régaler, se détendre, se cultiver et se dépenser.



Verbatim

« La dimension patrimoniale de l'ours est désormais reconnue et une exploitation touristique commence à se faire jour. Quoi qu'il en soit, la concertation avec l'ensemble des acteurs doit bien entendu se poursuivre. »

*Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire,
au sujet du plan d'actions « Ours brun 2018-2028 »*

Le plan d'actions comporte un ensemble de dispositifs visant à ce que les activités humaines, l'élevage, mais aussi le tourisme, la chasse ou la gestion forestière, soient compatibles avec la présence de l'ours.

Le secrétaire d'État répondait à la députée Bénédicte Taurine qui l'interrogeait sur les solutions envisagées « afin que la présence de l'ours dans les Pyrénées et l'introduction de deux nouveaux animaux se passent mieux ».

Séance de questions orales sans débat du mardi 15 mai 2018



Tendances

Les escapades nature sans voiture

Présentées comme des expériences immersives de séjour, les escapades nature sans voiture du réseau des Grands Sites de France (RGSF) ont pour objectif de montrer qu'il est facile d'explorer par des modes de déplacements doux (à pied, à vélo, en barque et même en train à vapeur...) et au départ de chez soi, des sites et territoires touristiques. Associant les habitants et les professionnels, ces nouvelles offres de séjours mobilisent les ressources propres du territoire : une démarche qui a

été récompensée en décembre 2017 lors de la première édition des Trophées du tourisme durable. Cette année, le projet va plus loin avec un itinéraire à l'échelle de trois Grands Sites (Cirque de Navacelles, Gorges de l'Hérault et Salagou-Cirque de Mourèze) dans le Gard et l'Hérault. Il a été testé en avril par trois « escapadeurs » qui racontent leur aventure dans un carnet de voyage : www.escapadenature-sansvoiture.fr



© Mehdi Hemart.



We-TIC

LA start-up Firebnb

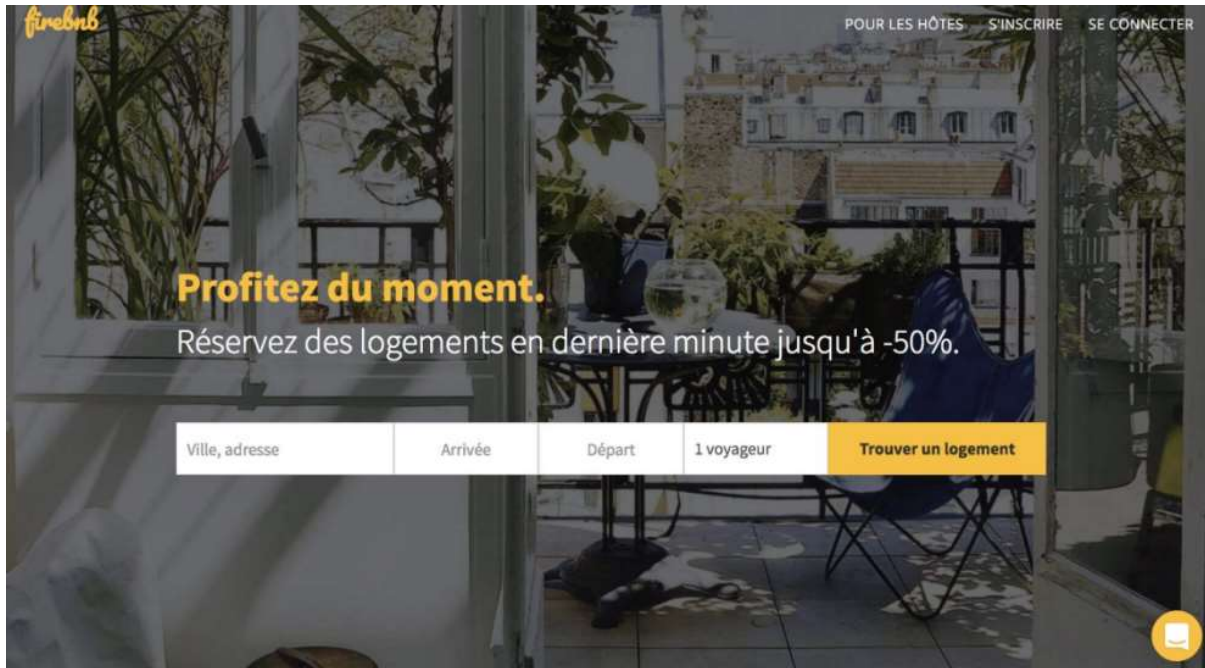
Firebnb est une start-up française qui propose aux voyageurs de bénéficier de réductions exclusives de dernière minute sur des logements disponibles sur Airbnb, Booking, HomeAway...

Sur le site www.firebnb.com, les voyageurs accèdent aux offres des plus grandes plateformes de réservation entre particuliers dans des conditions financières plus favorables tandis que les propriétaires augmentent leurs chances de louer leur(s) bien(s).

Firebnb compte déjà 2 000 logements sur toute la France.

La start-up d'origine parisienne a étendu ses offres à l'ensemble des grandes métropoles françaises : Marseille, Cannes, Avignon, mais aussi Toulouse, Lille ou encore Bordeaux.

À noter que sa conquête de l'Europe a déjà commencé avec des logements à Londres, Bruxelles et même à Majorque...



L'Appli Night Swapping

La plateforme communautaire NightSwapping et son concept d'échange de nuits (*cf. WeTourisme #158*) permettant de voyager gratuitement après avoir soi-même hébergé, lance, après une 3^e levée de fonds, son application.

Polyvalente et adaptée aux besoins de chacun, l'application permet une expérience utilisateur intuitive et appréciable. En quelques clics, il est possible de rechercher des annonces de particuliers proposant des logements entiers ou chambres d'amis, de contacter les hébergeurs avant de procéder à la réservation du séjour, de créer une annonce en moins de 5 minutes ou d'accéder à sa Cagnotte afin de l'encaisser sur son compte ou de l'utiliser pour voyager.

L'appli est disponible gratuitement sur GooglePlay et bientôt sur Appstore en sept langues (français, anglais, espagnol, italien, portugais, allemand et néerlandais).



L'Infographie
Les chiffres clés du Palmarès 2018 du Pavillon Bleu

LE PAVILLON BLEU VU PAR LES FRANÇAIS!

67% des Français
connaissent le label
Pavillon Bleu

"Selon 8 Français sur 10, le Pavillon Bleu est une garantie de propreté des plages et de qualité des eaux"

Le Pavillon Bleu: un label
qui pourrait inciter
81% des Français dans leur
choix de lieu de vacances

*Sondage BVA pour le Pavillon Bleu, réalisé par Internet du 22 au 23 août 2016, auprès d'un échantillon de 1099 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

LES CHIFFRES CLÉS DU PALMARÈS 2018

399 plages sur **186**
communes labellisées

18 nouvelles communes lauréates
Saint-Palais-sur-Mer (17), Egletons (19),
Masseret (19), Carsac de Gurson (24),
Saint Estèphe (24), Saint Pol de Léon (29),
Montréjeau (31), Le Verdon sur Mer (33),
Saint Lunaire (35), Montcuq en Quercy
Blanc (46), Agon-Coutainville (50),
Gouville sur Mer (50), Gravelines (59),
Guiche (64), Saint Pierre d'Albigny (73),
Excenevex (74), Laguëpie (82), Saint
Hilaire les Places (87).

107 ports de plaisance
labellisés

Encore plus de Pavillon Bleu sur les
lacs et rivières !

1/3 des lauréats situé sur des
sites intérieurs

**9 nouveaux ports de plaisance
lauréats**

60% des nouveaux lauréats
sont des sites
continentaux

Port de plaisance de Port de Bouc (13),
Port de plaisance de Solenzara (20),
Halte fluviale de Deluz (25),
Halte de Besançon - Moulin Saint Paul
(25), Port de Nonsard (55), Nautic'Ham
- Basse Ham (59), Port de plaisance
de Saverne (67), Port de plaisance de
Saint Valéry en Caux (76), Port Brunelet
- Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Avec **506** sites labellisés, la France
est le **3ème** pays avec le plus grand
nombre de Pavillon Bleu derrière
l'Espagne (691 sites) et la Grèce
(534 sites).



Carnet de route

Fontfroide, un été avec Picasso

L'abbaye de Fontfroide (Aude), célèbre pour ses peintures monumentales d'Odilon Redon, ses

vitraux de Richard Burgsthal et son festival Jordi Savall, présente pour sa saison Arts 2018 un parcours muséographique : « Gustave Fayet, les Fontfroidiens et les mondes de Picasso ».

Proposé en partenariat avec le musée Fabre à Montpellier qui présente l'exposition « Picasso-Donner À Voir », ce parcours s'inscrit dans le cadre de la programmation 2018 de Picasso Méditerranée, manifestation culturelle internationale qui se tient du printemps 2017 au printemps 2019.

Il explique les liens entre le peintre Gustave Fayet (qui a acquis l'Abbaye de Fontfroide en 1908), ses amis artistes, et Picasso.

À noter qu'aucune œuvre de Picasso ne sera exposée, sauf une lithographie.

Du 18 juin au 14 septembre 2018.



Du 18 juin au 14 septembre 2018 :

Fontfroide, un été avec Picasso

PICASSO-
MÉDITERRANÉE
2017-2019



Chiffre du jour

2 071

C'est le nombre de délibérations relatives à la taxe de séjour qui ont été recensées au 1^{er} janvier 2018 par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). 52,3 % concernent des communes et 47,7 % concernent des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La taxe de séjour est perçue sur 78 % du territoire. En 2016, le produit total de la taxe de séjour s'est élevé à 364 M€, réparti entre les communes (236 M€), les EPCI (109 M€) et les départements (19 M€). (*Lire également sous la rubrique « Le Mot de l'Avocat »*).



Le mot de l'avocat

Nouvelle version du guide pratique sur les taxes de séjour

La Direction générale des collectivités locales (DGCL) et la Direction générale des entreprises (DGE) ont actualisé le guide pratique sur les taxes de séjour. Cette quatrième version tient compte des nouvelles dispositions introduites par la loi de finances rectificative pour 2017.

Ces nouvelles mesures concernent notamment les tarifs applicables aux hébergements en attente de classement ou sans classement ainsi que la généralisation de la collecte par les plateformes Internet. L'article 44 de la LFR 2017 fixe un nouveau mode de taxation. À compter de 2019, les hébergements en attente de classement ou sans classement (à l'exception des établissements de plein air) se verront appliquer un tarif par personne et par nuitée compris entre 1 % et 5 % du coût par personne de la nuitée.

Le coût ne devra néanmoins pas dépasser le tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, le tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles, soit 2,25 € aujourd'hui et 2,30 € à compter de 2019.

Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

Les collectivités devront adapter le taux applicable sur leur territoire avant le 1^{er} octobre.

La LFR prévoit également la modification du tarif applicable aux emplacements dans les aires de camping-cars ou dans les parcs de stationnement touristique. Les emplacements dans les aires de camping-cars et dans les parcs de stationnement touristique sont taxés entre 0,20 € et 0,80 €. Afin de préserver l'équité par rapport aux terrains de camping notamment, qui n'offrent pas les mêmes critères de confort, la LFR a prévu que ces hébergements pourront être taxés entre 0,20 € et 0,60 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Par ailleurs, l'article 45 de la LFR généralise, à compter du 1^{er} janvier 2019, la collecte de la taxe de séjour au réel par les plateformes Internet qui servent d'intermédiaires de paiement pour des loueurs non professionnels.

Dès le 1^{er} janvier 2019, les plateformes, qui sont intermédiaires de paiement pour les loueurs non professionnels, devront obligatoirement collecter la taxe de séjour et la reverser à la collectivité. Les plateformes devront se conformer aux dates prévues dans les délibérations du conseil municipal ou communautaire pour le versement de la taxe collectée auprès des logeurs non professionnels.



Agenda

• Accueil et satisfaction des clientèles touristiques en France

Restitution de l'étude réalisée en 2017 par le cabinet TCI Research

1^{er} juin 2018 (Paris Bercy)

<https://www.entreprises.gouv.fr/qualite-tourisme/accueil-et-satisfaction-des-clienteles-touristiques-france>

• 16^e Rendez-vous aux jardins sur le thème : L'Europe des jardins »

1^{er}-3 juin 2018



- *15^e Forum international de la météo et du climat (FIM)*
2-5 juin 2018 (Paris, Parvis de l'hôtel de ville)



- *15^e Salon Autonomie Paris*
12-14 juin 2018 (Paris-Expo, Porte de Versailles, Hall 4)



Save the date !

• *Museum Connections*

16 & 17 janvier 2019 (Paris Porte de Versailles Hall 2)

Le salon international du business muséal rassemble, depuis plus de 20 ans à Paris, les acteurs clés du secteur culturel.

Sont accueillis chaque année plus de 3 500 visiteurs professionnels et plus de 280 exposants, spécialisés en produits dérivés culturels, en équipements et valorisation de sites.

Museum Connections, c'est aussi un cycle de conférences internationales qui rassemble sur deux jours les experts internationaux qui dessinent les relations économiques des musées de demain pour inspirer et accompagner les sites dans leurs stratégies culturelles.



We
Tourisme

Une publication
LA FRANÇAISE DU TOURISME SAS

Par les journalistes de la
GAZETTE OFFICIELLE DU TOURISME

We Tourisme | France | 0558438042

[Se désabonner](#) | [Signaler pour spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)